



Syndicat Intercommunal d'Énergie et de e-communication de l'Ain

COMITÉ SYNDICAL

REUNION du samedi 18 mars 2023 à 10 h 00

Extrait du Registre des délibérations

Délibération n°DE202303036 : RESO-LIAin
Création d'une nouvelle offre fibre noire de la Régie dans le
cadre du projet Li@in

Le samedi 18 mars 2023 à 10h00, le Comité du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain, s'est réuni à la salle Ainterexpo de Bourg-en-Bresse, sous la présidence de Monsieur Walter Martin, assisté de Michel Chanel, Andrée Tirreau, Christophe Greffet, Vincent Scattolin, Alexis Morand, Daniel Dompont, Renaud Donzel, Catherine Picard, Françoise Courtine, Denis Linglin, Stéphane Martinand, Vice-Présidents, Annie Meuriau, Christian Fontaine, Hélène Brousse, Daniel Rousset, Valérie Pommaz, Hélène Cedileau, Béatrice Dalmaz, Yannick Riou et Joël Prudhomme, Membres du Bureau.

Outre le Président et les Membres du Bureau précités, sont également présents les délégués des Communes.

287 délégués sont présents ainsi qu'il résulte des contrôles effectués à l'entrée, 22 ont donné un pouvoir recevable.

Le quorum étant atteint (287/506), le Comité Syndical peut donc siéger.

Conformément aux dispositions des Articles L5211-1 et L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Alexis Morand, est élu Secrétaire de Séance.

* * * * *

.../...

RAPPORT du PRESIDENT

Dans le cadre de l'application des lignes directrices de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes) du 7 décembre 2015, le SIEA a proposé et mis en œuvre à partir du 1er juillet 2016 des offres détaillant les principes tarifaires proposés aux opérateurs souhaitant obtenir un accès aux lignes de communications électroniques à très haut débit en fibre optique, en vue de desservir un client final. Chaque année le SIEA étudie les besoins des opérateurs Commerciaux (FAI) en ayant le souci de proposer des offres fibres Noires compétitives et adaptées au besoin des opérateurs

Contexte

Les opérateurs commerciaux fibre (FAI Professionnels), partenaires du SIEA expriment le besoin de louer des fibres noires pour la collecte de leurs équipements situés dans les NRA Orange ou dans les shelters RTO du SIEA. Or, aujourd'hui le SIEA ne propose que des offres de location FON en vue de raccorder des sites pour un client final. Le tarif de ces offres FON forfaitaire n'est pas adapté pour de la location de FON collecte.

Offre FON artère SIEA	Tarif au forfait mensuel actuel	tarif actuel au ml annuel/ HT	cout annuel € HT	FAS actuel € HT
F1:fibre noire seule sur artère <2km avec GTR 4H	450€	2,70€	5400€ pour fon 2000m	4 800 €
F2:fibre noire seule sur artère entre 2 et 10km avec GTR 4H	550€	1,20€	6000€ pour fon de 5km	4 800 €
F3:fibre noire seule sur artère entre 10 à 50 km avec GTR 4H	(N/10) *400€	0,48€	19200€ pour fon 40km	4 800 €
F4:fibre noire seule sur artère >50km avec GTR 4H	4250+(N-10)*200	0,51€	51000€ pour fon 100km	4 800 €

Réflexion

L'objectif du SIEA est de proposer des tarifs pour des offres FON de collecte proche de l'offre de location fibre LFO d'Orange et permettre ainsi aux opérateurs de construire leurs réseaux de collecte en utilisant les fibres du SIEA au lieu de tirer leurs propres fibres.

Proposition :

Offre FON collecte SIEA obligatoirement entre des sites du SIEA (POP, Shelter, RTO, NRB ou PM). Pas de livraison en BRT	Nouveau tarif au ml annuel/ HT	cout annuel € HT	FAS € HT
G1:fibre noire collecte <2km avec GTR 4H	1 €	2000€ pour FON de 2000m	1 500 €
G2:ibre noire collecte entre 2 et 10km avec GTR 4H	0,60 €	3000€ pour FON de 5km	1 500 €
G3:ibre noire collecte entre 10 à 50 km avec GTR 4H	0,48 €	19200€ pour FON de 40km	2 500 €
G4:ibre noire collecte > 50km avec GTR 4H	0,45 €	45000€ pour FON de 100km	2 500 €

Lors de sa réunion du 9 mars 2023, le Conseil d'Exploitation de la Régie RESO-LIAin s'est prononcé favorablement sur la proposition d'évolution tarifaire des offres fibre activée du SIEA présentée ci-dessus.

.../...

DECISION

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu l'exposé du Président et en avoir délibéré,

À l'unanimité,

- **ACCEPTTE** les offres tarifaires qui ont d'ores et déjà fait l'objet d'une validation par les membres du Conseil d'Exploitation de la Régie RESO-LIAin.
- **MANDATE** le Président pour notifier ces nouvelles conditions aux différents Fournisseurs d'Accès à Internet partenaires de l'opération Li@in et adapter les contrats le cas échéant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits



Le Président

Walter MARTIN

Je certifie le présent acte exécutoire conformément aux lois et règlements en vigueur, pour avoir été transmis à Madame la Préfète, qui en a accusé réception le

.....